

***PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 05 DECEMBRE 2024***

Membres titulaires présents :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Julien BOUNIE, Conseiller Communautaire délégué
- Monsieur Yves GARY, Vice-Président
- Monsieur François PATIER, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental

Conseil Départemental du Lot :

- Monsieur Frédéric GINESTE, Vice-Président

Membres titulaires excusés :

Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine :

- Monsieur Philippe NAUCHE, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Francis COMBY, Vice-Président

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze :

- Madame Françoise CAYRE, Présidente

Autres personnes présentes :

- Monsieur Olivier MOULIS, Directeur Aéroport Brive Vallée de la Dordogne
- Madame Françoise GARCIA, Responsable administrative et financière

Monsieur le Président Julien BOUNIE ouvre la séance à 10h00 et présente l'ordre du jour.

Monsieur François PATIER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du PV du 21 octobre 2024

En l'absence d'observation, le PV de la séance du 21 octobre est approuvé à l'unanimité.

2024-33 _ Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalable au vote du budget 2025

Adopté à l'unanimité.

2024-34 _ Admission en non-valeur des créances irrécouvrables et éteintes

Adopté à l'unanimité.

2024-35 _ Abandon ponctuel de recettes (parking)

Adopté à l'unanimité.

2024-36 _ Mise à jour du tableau des emplois de la Régie

Les changements concernent les responsables technique et exploitation/sûreté, le recrutement d'un pompier, la pérennisation d'un agent de piste et un recrutement AFIS.

NB : nous avons confirmation que le SNA restera sur la plateforme pour au moins une durée de 4 ans.

Adopté à l'unanimité.

2024-37 _ Lancement du marché de sûreté aéroportuaire

Le marché de sûreté fonctionne bien. Le terme est fixé à juin 2025.

La société Lynx a perdu un gros marché aéroportuaire qui a pour conséquence de se séparer de la branche sûreté du groupe. A terme, cette décision sera problématique pour la plateforme de Brive.

Adopté à l'unanimité.

Questions/Informations diverses

Des informations sont transmises en lien avec :

- le projet photovoltaïque. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain comité syndical de janvier.
- l'implantation de bâtiment sur la zone d'activité avec la mise en place d'un concours de maîtrise d'œuvre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	7
Nombre de suffrages exprimés :	7
Votes :	
Pour :	7
Contre :	0
Abstention :	0

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE



Délibération certifiée exécutoire,

Enregistrée en Sous-Préfecture le21/03/2025.....

Publiée et notifiée le21/03/2025.....

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.